



CAISSE RÉGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

AMI N°07/CRRH-UEMOA 2018

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

Pays : TOGO

Projet : Projet BANQUE MONDIALE / UEMOA pour la promotion du financement de l'habitat abordable dans l'UEMOA

Intitulé de la mission : ASSISTANCE À LA MAITRISE D'OUVRAGE (AMOA) POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION DE GESTION DES REFINANCEMENTS A LA CRRH-UEMOA

No de Don : IDA 2360

La Caisse Régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant "**Développement d'une application de gestion des refinancements à la CRRH-UEMOA**".

Le projet de "Développement d'une application de gestion des refinancements à la CRRH-UEMOA" consiste pour la CRRH-UEMOA, à faire développer un nouveau logiciel de gestion des refinancements pour faciliter la gestion de la diversification des sources de financement de son activité, ainsi que la croissance et la diversification de sa clientèle. A cet effet, la nouvelle application doit être capable de gérer tout le cycle de refinancement des banques sur ressources de marché et sur ressources concessionnelles, séparément et globalement, ainsi que les refinancements des SFD sur ressources concessionnelles, de la mise en place au remboursement total de toutes les opérations de refinancement. Elle sera accessible par internet à la clientèle de banques et SFD, et servira aussi à la collecte des portefeuilles proposés au refinancement, la collecte et le traitement des reportings périodiques relatifs aux refinancements consentis, ainsi que l'administration des refinancements, y compris la gestion des alertes et relances relatives aux échéances de reportings trimestriels et de remboursement, etc.

Les services de consultant (« Services ») consistent en une assistance à la CRRH-UEMOA durant tout le cycle de réalisation du projet. Ils comprennent :

- L'accompagnement de la CRRH-UEMOA pour la finalisation et la formalisation des spécifications fonctionnelles et techniques, et tout autre document lié à la réalisation du projet ;
- L'assistance à la CRRH-UEMOA dans le processus de choix de la future solution notamment (i)

- l'évaluation des offres et (ii) la sélection du fournisseur ;
- L'assistance à la CRRH-UEMOA dans la validation des étapes clés de développement et de mise en œuvre des différentes composantes ; la préparation et la conduite des tests fonctionnels, le suivi et la validation des résultats des travaux du fournisseur retenu.

La date de démarrage de la prestation est prévue pour décembre **2018** pour une durée d'exécution de cinq (5) mois.

Le détail des Termes de Référence (TDRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-dessous :

consultantagr@crrhuemoa.org

La CRRH-UEMOA invite les firmes de consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- une bonne connaissance des technologies et outils de développement web (JavaScript, J2EE, PHP, .NET, C#...);
- une bonne connaissance en bases de données (Microsoft SQL Server, Oracle, MySQL) ;
- une parfaite maîtrise de l'étude, du développement et de l'implémentation de progiciels de gestion bancaire, de gestion de prêts hypothécaires et autres
- une expérience solide d'au moins dix (10) années en développement d'applications, implémentation de logiciels, gestion et suivi de projets informatiques;

Il est porté à l'attention des Consultants que s'appliquent au présent marché, les dispositions de la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Juillet 2016 ('Règlement de Passation des Marchés'), décrivant les politiques de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

consultantagr@crrhuemoa.org

les jours ouvrables de **8h00 à 12h00** et de **15h00 à 17h00 (GMT)**.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique) au plus tard le **21 septembre 2018 à 17h30 (GMT)**.

CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE (CRRH-UEMOA)

Direction Générale de la CRRH-UEMOA,

68 Avenue de la Libération, Immeuble BOAD, BP 1172 Lomé (TOGO)

Téléphone : (00 228) 22 23 27 22, Fax : (00 228) 22 23 27 42

Email : consultantagr@crrhuemoa.org